ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973 14me CIRCONSCRIPTION

Joseph LEGRAND

CANDIDAT UNIQUE DE LA GAUCHE
pour la victoire du Programme Commun

Suppléant : Raymond DAMIENS

Électrices, Électeurs,

Les résultats du premier tour des élections législatives se sont traduits par un important succès des candidats de la gauche dans notre circonscription. Ensemble, les candidats des Partis Communiste et Socialiste totalisent 32.638 voix, soit 68,06 % des suffrages exprimés.

D'un commun accord des Fédérations Socialiste et Communiste, les candidats présentés par le Parti Communiste

Joseph LEGRAND et Raymond DAMIENS

ayant obtenu le plus grand nombre de voix, deviennent ainsi les candidats uniques de la gauche.

La volonté de changement qui s'est exprimée dimanche doit s'affirmer plus nettement encore au deuxième tour.

Nous faisons confiance aux électeurs socialistes pour que, dans la 14me circonscription, pas une voix de gauche ne manque à Joseph LEGRAND, de la même façon que pas une voix communiste ne fera défaut à Guy Mollet, à Henri Darras et aux autres candidats socialistes arrivés en tête au premier tour.

Nous faisons confiance à tous ceux qui, quel que fut leur vote du premier tour, veulent un changement de politique dans notre pays.

Ensemble, démocrates et républicains, assurons le succès des candidats du Programme commun de la gauche.

C'est dimanche que tout se décide. PAS D'ABSTENTION. TOUS AUX URNES !

Vu, les candidats.

IMP. LENSOISE

COMMUNIQUÉ COMMUN

du Parti Communiste Français, du Parti Socialiste et du Mouvement de la Gauche radicale

Le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Mouvement de la Gauche Radicale du Pas-de-Calais se félicitent du succès remporté au premier tour des élections législatives par les candidats de gauche, qui ont totalisé dans le département plus de 60 % des suffrages exprimés.

Le second tour doit confirmer et amplifier ce résultat par la défaite des candidats de la réaction.

Les organisations signataires du programme commun de gouvernement appellent les électeurs à assurer partout, dans l'union la plus large, la victoire des candidats qu'elles ont, d'un commun accord, désignés pour représenter au second tour la profonde volonté de changement manifestée par le pays :

1re circonscription : Guy MOLLET
2me circonscription : Louis STIENNE
3me circonscription : Lucien PIGNION
4me circonscription : Bertrand AKAR
5me circonscription : Jean BARDOL
6me circonscription : Louis LE SÉNÉCHAL
7me circonscription : Jean-Jacques BARTHE
8me circonscription : Roland HUGUET
9me circonscription : Édouard CARLIER
10me circonscription : Maurice ANDRIEUX
11me circonscription : Henri LUCAS
12me circonscription : Henri DARRAS
14me circonscription : Joseph LEGRAND